# **MODERNISATION EN COURS DES RÉSEAUX D’ACCÈS À LA TÉL****ÉPHONIE FIXE ET** **À INTERNET À NOM COMMUNE**



**XXX sera l’une des premières communes à expérimenter la fermeture du réseau cuivre, support historique des services de téléphonie fixe et d’Internet (ADSL, vDSL, etc.) au profit de nouveaux réseaux très haut débit, et plus particulièrement du réseau fibre[[1]](#footnote-1).**

**Dotée de multiples avantages, la fibre offre notamment un accès à Internet plus performant avec un meilleur débit, et une connexion plus stable.**

**Une opportunité pour notre commune !**

Face à l’accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, le réseau historique en cuivre atteint ses limites. Les réseaux en fibre, déployés massivement partout sur le territoire par les opérateurs et les collectivités dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, permettent de mieux répondre aux enjeux numériques d’aujourd’hui et de demain.

Dans ce contexte, **Orange a annoncé fin 2019 sa volonté de fermer progressivement le réseau cuivre, dont il est le propriétaire.**

Cette fermeture ne signifie pas pour autant la fin de la téléphonie fixe et des services utilisés au quotidien (Internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux, etc.). Au contraire, l’ensemble de ces services sont disponibles sur le réseau fibre[[2]](#footnote-2) dont le déploiement est achevé sur notre commune.

Une page de l’histoire des télécommunications est donc en train de se tourner.

### **xxx, ville pionnière**

Notre commune a été choisie pour faire partie des premiers territoires à expérimenter la fermeture du réseau cuivre. C’est une vraie opportunité pour les habitants de **XXX** que de basculer vers un réseau plus performant tout en bénéficiant d’un accompagnement dédié.

### **Comment vont se dérouler les opérations ?**

La fermeture du réseau cuivre se déroulera en deux temps.

**À partir du 31 mars 2022**, aucune nouvelle offre (téléphonie ou Internet) ne sera commercialisée sur le réseau cuivre par les fournisseurs d’accès à Internet. Les services existants ne seront toutefois pas impactés.

Dans un second temps et **au plus tard début 2023**, ce sont tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre qui seront définitivement coupés. Afin de continuer de bénéficier de vos services (téléphonie, Internet, TV, autres usages spécifiques), vous devez, si cela n’est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l’opérateur de votre choix pour souscrire une offre sur le réseau fibre[[3]](#footnote-3).

**Que vous soyez un particulier, un service public ou une entreprise, il vous appartient d’anticiper et de préparer cette transition. C’est pourquoi nous vous conseillons de vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l’opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et définir l’offre la plus adaptée.**

### **Quels sont les avantages de la fibre ?**

* Elle offre des **débits plus élevés** que ceux disponibles sur le réseau cuivre.
* Le **signal est de meilleure qualité** pour une connexion internet optimale.
* La fibre permet aussi de connecter de **nombreux appareils simultanément avec pour chacun une connexion fluide et sans coupure.**
* La construction récente du réseau fibre lui garantit une plus grande évolutivité face à l’augmentation des débits et donc une **plus grande** **pérennité.** Et enfin, la fibre offrede **meilleures performances énergétiques :** un passage à la fibre divise par 3 la consommation énergétique de l’accès fixe[[4]](#footnote-4).



1. Pour les locaux qui ne pourront être rendus éligibles à la fibre optique, des solutions alternatives performantes seront proposées par les opérateurs. [↑](#footnote-ref-1)
2. Idem. [↑](#footnote-ref-2)
3. Ou autre solution alternative. [↑](#footnote-ref-3)
4. Étude FFTélécoms - Arthur D Little « Économie des Télécoms », décembre 2021 [↑](#footnote-ref-4)